

## **IX- Révision du PLU d'Ambon .**

Contrairement à ce qui s'est passé à Damgan, une certaine négociation a été possible à Ambon. Les Amis de Kervoyal sont intervenus à 2 niveaux, durant, et après l'enquête publique :

- Premier niveau : l'urbanisme.
- Second niveau : les zones humides (et donc la qualité de l'eau).

### **1°) Au niveau de l'urbanisme :**

- Concernant l'extension du camping de Cromenach situé en front de mer : diminution de la hauteur prévue des bâtiments, qui est passée de 9 mètres à 5 mètres.  
Egalement, nous avons obtenu que des haies formant écran soient plantées pour masquer les mobiles homes.
- A Tréhervé, l'association a pu faire diminuer l'urbanisation prévue en espace proche et visible du littoral. Ceci pour maintenir le caractère naturel entre Kervoyal et Billiers.

2°) Le second niveau d'intervention de l'association visait la prise en compte des préconisations du SAGE Vilaine<sup>1</sup> touchant à la **protection des zones humides** et par suite, de la qualité de l'eau.

Il faut noter, particulièrement à ce second niveau, l'intervention en force de 7 associations, dont, à part les amis de Kervoyal, la section locale de Bretagne-Vivante SEPNB sous la responsabilité de monsieur Raggenbas<sup>2</sup>, et celle d'Eau et Rivières de Bretagne sous la responsabilité de monsieur Cudennec.

Après l'enquête publique une commission extra municipale a été créée pour compléter l'identification des ruisseaux de la commune avec les conséquences sur le zonage, c'est-à-dire une bande naturelle protégée de 35m de part et d'autre de chacun de ces ruisseaux.

## **X- SAGE Vilaine (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Vilaine): projets de création d'un chenal externe et seconde écluse sur le site d'Arzal .**

- Ce chenal externe aura fonction de préserver la navigation dans l'estuaire.

Il permettra le franchissement du plateau de vase à l'embouchure constitué suite au barrage. Il faut savoir qu'une barre s'est formée à cet endroit (c'est-à-dire une vague stationnaire de près d'un mètre de haut) qui n'existait pas il y a 15 ans. Cette barre est très dangereuse pour les navires de moins de 12 mètres, qui sont la majorité en Vilaine.

- Quant au projet de seconde écluse, prévue en aval de la route départementale, il doit répondre à 2 problèmes :

1°) Eviter la remontée d'eau salée en Vilaine et préserver la ressource en eau potable.

2°) diminuer les attentes sur la route pendant l'éclusage. Par exemple, le pont est resté ouvert jusqu'à 1h30 au cours de l'été 2006.

A part cela, le 20 mars dernier, une visite sur le terrain du lotissement mytilicole de Kervoyal, a permis de constater l'arrachage effectif des anciens pieux de bouchots inutilisés.

A noter : étude en cours de la prolifération des huîtres sauvages dans le secteur.

---

<sup>1</sup> Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Vilaine

<sup>2</sup> Monsieur Raggenbas est aussi président d'ARD-N(Association Recherche et Débat-Nature) sur Ambon.

## XI- Site Internet de l'association

Un diaporama a présenté à l'assemblée plusieurs pages de notre site.  
Deux exemples :

- Page contenant l'article « *Contre le lobby des pesticides* » où nous avons appelé à signer, le 17 avril dernier, la pétition de France Nature Environnement pour une réduction significative de l'usage des pesticides en France.

Avec 76 100 tonnes de matières actives commercialisées en 2004, la France est le 3<sup>e</sup> consommateur mondial de pesticides et le 1<sup>er</sup> consommateur européen. 90 % des rivières et 50 % des nappes phréatiques sont contaminées.

Si l'on regarde localement ici le bilan des analyses réalisées dans le cadre du projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, on relève **en rivière de Pénerf** une forte concentration d'Ampa produit de dégradation du célèbre glyphosate<sup>3</sup>.

Sa concentration s'élève à 14 µg/l, soit un niveau supérieur à 5 fois la norme.

- Page sur « *le peuple des dunes* ». Le site nous a permis d'informer et de soutenir l'action du Peuple des dunes. Cette association, fondée en janvier dernier, s'oppose au **projet d'extraction de sable en mer par les cimentiers du groupe Lafarge, au large des dunes de Gavres-Quiberon**. Ce projet menace, en effet, l'un des plus beaux ensembles dunaires de Bretagne, qui est un site classé<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> Le glyphosate est le principal désherbant épandu en agriculture, et, sous l'appellation Round'Up, par les particuliers. C'est le principal pesticide polluant des eaux bretonnes. Il est officiellement classé comme toxique pour les milieux aquatiques. Et même employé avec précaution, dans les conditions réglementaires, il se retrouve systématiquement dans les eaux.

<sup>4</sup> Il fait partie de ce qu'on appelle les « Grands Sites », qui sont les sites les plus beaux et les plus emblématiques de France.